

17 janvier 1938



17 janvier 1988



Pompes funèbres FLÜHMANN-EVARD

**Pierre-à-Mazel 2
2000 Neuchâtel**

**assurent une permanence 24 heures sur 24
sur tout le Littoral neuchâtelois ainsi qu'au Val-de-Ruz**

**Tél. (038) 25 36 04
Fax 25 31 58**

FONDATEUR

Le 17 janvier 1938, une annonce paraissait dans la Feuille d'Avis de Neuchâtel, informant le public que Monsieur Eugène Evard ouvrait une entreprise de Pompes Funèbres à la rue du Seyon 23, à Neuchâtel. Monsieur Eugène Evard ména son entreprise pratiquement seul jusqu'en 1960, année où son beau-fils, Monsieur Charles-Albert Flühmann, fut associé à l'affaire.

Les deux hommes travaillèrent ensemble jusqu'au décès de Monsieur Eugène Evard le 21 juillet 1966. Dès cette date, Charles-Albert Flühmann reprit l'ensemble du commerce qui devint dès lors, la Maison Flühmann-Evard, en collaboration avec son épouse.

PRESTATIONS ET SERVICES

Vu le développement de l'entreprise, Monsieur et Madame Flühmann-Evard se sont entourés de quatre collaborateurs compétents qui sont à la disposition des familles 24 heures sur 24. Ils se déplacent, à domicile, sur tout le Littoral ainsi qu'au Val-de-Ruz. Dès le 1^{er} avril 1981, l'entreprise transféra ses bureaux à la rue de Pierre-à-Mazel 2. Dans des locaux plus spacieux, la maison dispose de deux salles de réception aménagées pour recevoir les familles, où tous les problèmes peuvent être traités avec délicatesse.

Sachant différencier chaque cas avec compréhension, les responsables de la Maison Flühmann-Evard s'adaptent à toutes les situations, et agissent en toutes connaissances lors d'incinérations, d'inhumations ou d'exhumations.

FORMALITÉS ET ORGANISATION

A part les fournitures, la maison Flühmann-Evard décharge les familles en deuil en s'oc-

cupant de toutes démarches et formalités auprès de l'état civil, des communes, du médecin, des consulats ainsi que de l'organisation des services religieux, en Suisse ou à l'étranger, de l'insertion des avis mortuaires dans les quotidiens, fournissant les faire-part de deuil dans les deux heures, en semaine comme lors de jours fériés.

TRANSPORTS INTERNATIONAUX PAR AVION

La Maison Flühmann-Evard attache un grand soin aux transports pour toutes destinations, par auto-corbillard ou par avion. Elle accomplit toutes les formalités internationales dans un délai restreint.

En cas de décès d'une personne étrangère, la Maison Flühmann-Evard est spécialisée pour le rapatriement du corps à destination de l'étranger et se charge aussi de la réservation des places pour les accompagnants, pour toutes les destinations. Elle s'occupe aussi du rapatriement de personnes décédées à l'étranger.

DERNIÈRES VOLONTÉS

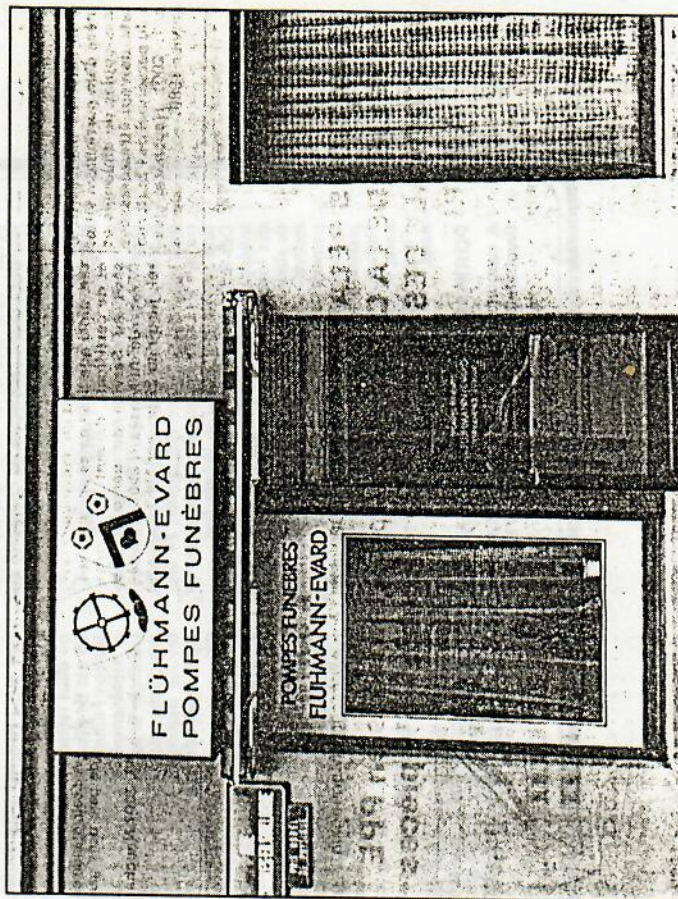
Les personnes désirant organiser leurs funérailles à l'avance peuvent prendre contact en téléphonant au (038) 25 36 04 pour fixer un rendez-vous ou demander des renseignements.

DÉPLACEMENTS

C'est pour assurer tous ces transports dans d'excellentes conditions que la Maison Flühmann-Evard dispose d'une voiture de service et de trois corbillards automobiles ultra-modernes.

CONCLUSION

Il est à relever que seule la Maison Flühmann-Evard est une entreprise purement familiale. On peut préciser que la profession d'entrepreneur de Pompes funèbres requiert un grand sens d'humanité, de doigté ainsi qu'une bonne dose d'abnégation et de totale discrétion.



L'entrée de la réception.

(Photo Uniphot Gloor, Neuchâtel)